

COMPOST

+ DE FLEURS, MOINS DE DÉCHETS

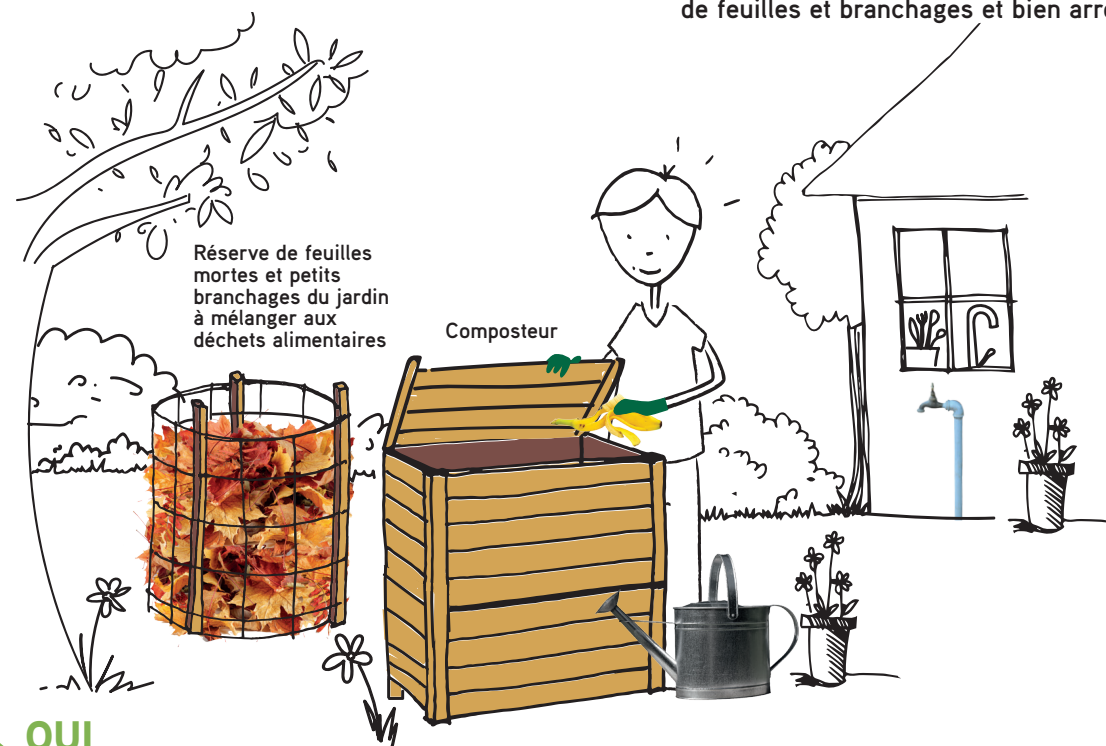
Installer un composteur dans votre jardin, c'est gagnant-gagnant : les déchets alimentaires mélangés à des végétaux seront transformés en engrais et votre jardin produira plus de légumes et de fleurs. Tentez l'expérience, Toulouse Métropole vous aide.

1 INSTALLER

Terrain plat, mi-ombre / mi-soleil, facile d'accès

2 DÉMARRER

Placer au fond du composteur 5 à 10 cm de feuilles et branchages et bien arroser.



OUI

Ce qu'on peut y mettre



- Fruits et légumes abîmés, cuits ou crus, en morceaux, noyaux et pépins
- Épluchures (y compris agrumes), pelures d'oignon ou d'ail,
- Coquilles d'œufs écrasées, coques de pistaches...
- Café, thé, tisane
- Papier essuie-tout
- Fleurs et plantes fanées
- Les restes de repas cuits ou crus (céréales, soupes, pâtes, légumineuses, miettes de pain)



3 SURVEILLER

Remuer régulièrement et surveiller l'humidité : il ne doit être ni trop humide ni trop sec.

4 RÉCOLTER

7 mois à un an après le démarrage, vous pouvez faire la 1^{re} récolte.



Les micro organismes ont fait le travail de décomposition : le compost est sombre et grumeleux. Il est prêt. Mélangé à de la terre, il peut être utilisé au pied des arbustes, dans le potager ou dans les pots et jardinières.

OK MAIS à petite dose !

- Gros morceaux de pain
- Restes de viande
- Cendres de bois
- Mouchoirs en papier

NON

Ce qu'on ne peut pas y mettre

- Os et coquillages,
- Sacs et emballages plastiques
- Litières, mégots, liège
- Capsules en métal ou plastique

Vous habitez une maison avec un jardin

Trois modèles de composteurs en bois proposés à petit prix :

- 15 euros pour le petit modèle de 300 l ou 400 l
- 25 euros pour le grand modèle de 600 l.

Vous habitez un immeuble qui dispose d'un espace vert

Vous créez un groupe d'habitants volontaires après avoir recueilli l'accord du gestionnaire.

Toulouse Métropole vous accompagne pour préparer l'installation, puis pendant un an pour favoriser l'autonomie du projet.

Vous habitez à côté d'un jardin public

Avant toute chose, vous vous assurez auprès de Toulouse Métropole qu'il est possible d'installer un composteur dans ce jardin. Vous rassemblez un collectif d'habitants et vous vous impliquez dans une gestion participative du site (brassages des composts, diffusion des consignes, gestion des inscriptions...). L'implication de chacun sera nécessaire...

Toulouse Métropole apporte un soutien logistique, technique et de formation.



Dans tous les cas, pour faire la demande

toulouse-metropole.fr/Missions/Déchets-Propreté/Compostage